

## ***Les Roys ne sont jamais enfans.*** **L'éducation royale au Grand Siècle : avanie ou aventure ?**

Parce qu'elle constitue un pari sur l'avenir, parce qu'elle « porte la désinence du futur<sup>1</sup> », l'éducation peut se définir comme une aventure, comme un parcours hasardeux jalonné d'obstacles. Sous l'Ancien Régime, la variabilité des finalités d'apprentissage trouve son illustration dans plusieurs scènes topiques qui empruntent au monde animalier. Parmi elles, certaines dessinent des postures antagonistes, comme celles de l'ourse et de la singesse, l'une confinant à l'exploit, l'autre au déclin. Alors que l'ourse informe son petit et, par le truchement de coups de langue soigneusement appliqués, le conduit vers sa perfection, l'inconséquente singesse contrevient à ses devoirs magistraux et, sous ombre d'amitié, entraîne sa progéniture vers la mort<sup>2</sup>.

Mais dès lors qu'il s'agit d'instruire l'héritier du Royaume, le *Rex Christianissimus* miraculeusement distingué du restant de l'humanité et exceptionnellement secondé par l'Esprit Saint<sup>3</sup>, peut-on encore parler d'une *aventure éducative* ? L'édit de 1374 promulgué par Charles V rappelle la nécessité de faire « nourrir » les rois en instituant le projet d'une propédeutique au maniement de l'État<sup>4</sup>. Indirectement, ce décret répond à la question des pouvoirs et des savoirs princiers en envisageant l'influence d'un *genus* et d'une *virtus*. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, l'idée que l'apprentissage, même royal, puisse se définir comme une épreuve, avec ses contrecoups et ses aléas, fait encore largement consensus. La nature seule ne parvenant pas à faire du prince un sage authentique, un homme clairvoyant et prudent, l'éventualité d'une bonne éducation reste suspendue à un certain nombre de conditions : l'instruction ne peut hisser le monarque au-dessus du vulgaire que si elle est dirigée par d'illustres érudits, orientée par une pédagogie *ad hoc*, et éprouvée par la volonté personnelle du disciple<sup>5</sup>. D'ailleurs, si la plupart des miroirs et des arts de régner s'organisent autour d'un programme rigoureux, ce qui contrarie l'idée d'aventure, ces écrits se gardent bien d'assimiler l'enseignement royal à une sinécure. Certains auteurs envisagent même la menace d'une faillite éducative et alertent sur la perspective d'une nation tyrannisée par l'ignorance<sup>6</sup>.

Or à ces risques conjoncturels viennent s'ajouter des risques structurels : quand le jeune prince est en même temps roi, c'est la Couronne qui, d'une certaine façon, court le risque de l'aventure, le temps dévolu à la formation correspondant à une mise sous tutelle de la souveraineté. Aussi l'accession au trône d'un monarque mineur, fût-il conforté dans son autorité par le sang des ancêtres et légitimé dans sa dignité par le sacre, n'est-elle pas sans

---

<sup>1</sup> Vladimir Jankélévitch, *L'Aventure, l'Ennui, le Sérieux, chapitre premier*, éd. Arnaud Sorosina, Paris, GF-Flammarion, 2017, p. 89.

<sup>2</sup> Le motif de la mère façonnant son ourson fut largement exploité par la tradition hiéroglyphique. Dans son *Histoire des animaux*, Plin e évoque le comportement de la singesse qui, à trop vouloir embrasser ses petits, les étouffe. La tradition en tire avantage pour dénoncer le mignotage.

<sup>3</sup> Jacques Krynen, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 341-383.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 140-142.

<sup>5</sup> Sur l'*habitude* comme exercice d'entraînement : Francis Goyet, *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Garnier, 2009, p. 241.

<sup>6</sup> C'est le cas du *Songe du vergier* d'Évrard de Trémaugon : J. Krynen, *op. cit.*, p. 213. Mais l'idée remonte à Plutarque : Roland Mousnier, *L'Assassinat d'Henri IV. 14 mai 1610*, Paris, Gallimard, 1964, p. 66.

danger. Les enjeux symboliques et politiques induits par une royauté régentée sont tels qu'ils entraînent troubles et désordres.

Pour autant, soumettre les faits et les événements au supplice de Procuste ne saurait suffire à rendre compte d'un phénomène historique, fût-il récidivant. Les règnes de Marie de Médicis et Anne d'Autriche ne sont pas superposables à ceux de Blanche de Castille ou de Catherine de Médicis, même si toutes ces reines furent accusées d'avoir utilisé l'argument de l'éducation pour s'emparer du pouvoir et pour s'y maintenir.

Au Grand Siècle en effet, l'institution royale présente un certain nombre de caractéristiques nouvelles. Après la mort d'Henri IV, la figure du souverain monarque se décline sous la forme de l'impeccabilité<sup>7</sup>, ce qui, d'une certaine façon, cantonne la perspective d'un apprentissage royal dans une forme de paradoxe : si le passage du mort au vif entraîne le transfert immédiat des vertus du père vers le fils, si le roi est non seulement sacré mais parfait, s'il incarne la domination de toute éternité<sup>8</sup>, s'il est omniscient<sup>9</sup>, comment envisager de soumettre le successeur, fût-ce durant la durée restreinte de son enfance, à une autorité extérieure ? Tout en affirmant l'exigence d'un enseignement royal, « l'affermissement de l'absolutisme<sup>10</sup> » finit par rendre la perspective d'un roi *apprentif* improbable et même impensable. Dans le même temps, les critiques formulées par la société de cour à l'encontre des pédants rappellent que l'institution magistrale ne bénéficie plus du même prestige qu'auparavant<sup>11</sup>. L'idée d'une culture pratique, déjà valorisée à la Renaissance<sup>12</sup>, prévaut désormais aux dépens d'un savoir littéraire et livresque : un prince accompli n'est ni un érudit ni un grand lecteur, c'est un homme de vertu et d'action, capable d'exercer à bon escient son autorité par la fulgurance et l'intelligence de son esprit.

Traversé par ces tensions, ces dissonances, par ces altérations temporelles<sup>13</sup>, le XVII<sup>e</sup> siècle offre donc un point d'observation particulièrement intéressant pour penser l'éducation du prince par le biais de ses représentations. Alors que l'imaginaire monarchique décrète « l'absolu du vouloir royal [...] mystérieusement conforme à la volonté de Dieu<sup>14</sup> », ce qui consonne mal avec l'idée d'un enseignement magistral venant combler des manques, les propagandes confèrent à ces années préparatrices une publicité inédite. Désormais, l'institution du prince suscite la curiosité. Elle n'est plus seulement l'affaire des pédagogues, elle intéresse les beaux esprits et questionne les hommes de l'art. Elle ne se limite plus aux sentiers frayés des traités, elle investit d'autres lieux. Ce sont ainsi deux discours d'instruction mais aussi deux discours d'imagination que l'époque transmet à la postérité. Deux *storytellings* riches en péripéties, dont les lignes heurtées ou impeccablement agencées dessinent un double portrait de la dynastie bourbonnienne. Celui d'un roi aventureux, Louis XIII, et celui d'un roi aventurier, Louis XIV.

## Louis XIII, roi aventureux

Entre la mort de Louis XIII (14 mai 1643) et l'accession de Péréfixe au préceptorat royal (28 mai 1644), le vieux Nicolas des Yveteaux (1567-1649) compose une *Institution du prince*,

---

<sup>7</sup> Arlette Jouanna *Le Prince absolu. Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014, p. 33.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>9</sup> *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publiées par Berger de Xivrey, Paris, Imprimerie Nationale, 1850, t. V, p. 91, discours du 7 janvier 1799 prononcé par Henri IV.

<sup>10</sup> R. Mousnier, *op. cit.*, p. 226-266.

<sup>11</sup> J.-Krynen, *op. cit.*, p. 209.

<sup>12</sup> Gilbert Gadoffre, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes*, Genève, Droz, 1997, p. 192-198.

<sup>13</sup> Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 237.

<sup>14</sup> A. Jouanna *Le Prince absolu...*, *op. cit.*, p. 12.

texte manuscrit d'une trentaine de pages<sup>15</sup> censé contribuer à l'éducation de Louis XIV avant son passage aux hommes<sup>16</sup>. En reprenant à son compte un titre devenu canonique depuis Budé, des Yveteaux, lui-même en son temps précepteur de Louis XIII, renoue avec le genre médiéval des miroirs, même s'il s'agit ici d'un miroir bistourné, d'un miroir biface. En même temps qu'il entonne les trompettes de l'éloge – Louis XIV sera un grand prince pour peu qu'il se range aux avis de sa mère et suive son naturel – l'ancien maître retiré du monde depuis son éviction de la cour en juillet 1611<sup>17</sup> prononce un violent réquisitoire à l'encontre du feu roi, dont l'éducation, assure-t-il, fut un pitoyable échec.

Du règne antérieur, d'ailleurs, rien ni personne ne semble trouver grâce à ses yeux. Après l'assassinat d'Henri IV, le Louvre n'avait plus rien d'une école des princes, le palais était même devenu une effroyable pétaudière. Les professionnels en charge d'instruire l'enfant ne s'entendent pas. Marie de Médicis, jalouse de son fils, cherche à le circonvenir en s'assurant les services de Concini. De son côté, le jeune monarque vit dans la crainte perpétuelle, son premier médecin l'ayant convaincu que sa mère voulait attenter à sa vie en l'empoisonnant. Et la situation devient plus épouvantable encore après juillet 1611. Incompris et malaimé, Louis XIII se met à détester ses maîtres. Il se cherche alors des appuis, mais tombe très vite « es mains » de « gens de peu<sup>18</sup> ». Manipulé et négligé, l'enfant est bientôt la proie de ses propres travers, au premier chef desquels la colère et l'imagination. De quoi laisser le champ libre à Richelieu. Sous couvert de bonnes intentions, le ministre cardinal prend barre sur l'esprit du roi, s'empare du pouvoir et l'exerce jusqu'à sa mort. Pour des Yveteaux, les années d'apprentissage de Louis XIII eurent ainsi des conséquences dramatiques : progressivement la monarchie se changea en tyrannie<sup>19</sup>, le régime de la haine s'étant substitué à celui de l'amour<sup>20</sup>.

Pourquoi rendre public un tel texte et pourquoi croiser l'orientation didactique et la dimension satirique ? L'hypothèse d'une vengeance personnelle, certes, n'est pas à exclure : privé de sa charge de pédagogue à la suite d'une cabale, le poète au poil grison règle ses comptes avec deux de ses anciens collègues – le premier médecin du roi, Jean Héroard, et le gouverneur Gilles de Souvré<sup>21</sup> – à travers un brûlot qui lui sert d'exutoire et qui, en même temps, fait de lui un témoin de l'histoire. Pourtant, les ressorts psychologiques semblent insuffisants pour expliquer les raisons d'une telle charge. D'autant qu'en la matière, c'est Louis XIII, plus encore qu'Héroard et Souvré, qui concentre l'essentiel des attaques. En réalité, nous ne sommes pas ici dans le cadre d'une querelle privée. L'auteur répond à une commande<sup>22</sup> et sous couvert d'écrire une « Institution du prince » compose un authentique libelle. Son intention est double : ternir les réputations et coller à l'actualité. Or afin de montrer que la « bonne régence » d'Anne d'Autriche et de Mazarin rompt intégralement et radicalement avec le règne précédent, l'homme de lettres tire le fil de l'éducation et de la jeunesse de Louis XIII pour conférer à la parole polémique le souffle du scandale.

---

<sup>15</sup> Aucune trace de l'autographe. La BnF conserve deux copies manuscrites de ce texte en prose que Georges Mongrédien retranscrit dans son étude : *Œuvres complètes de Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux...*, Paris, A. Picard, 1921 p. 157-175. Des Yveteaux est également l'auteur d'une *Institution du prince* en vers dédiée à César de Vendôme (1604).

<sup>16</sup> Période durant laquelle l'enfant royal quitte les bras femmes pour recevoir un enseignement théorique.

<sup>17</sup> Des Yveteaux fut dépossédé de sa charge, mais il continua à être pensionné. Le parti dévot dirigea cette cabale, à laquelle Héroard et Gilles de Souvré s'associèrent.

<sup>18</sup> N. des Yveteaux, « L'Institution du prince », *op. cit.*, p. 159-160.

<sup>19</sup> Jean Bodin, *Les Six Livres de la République* [1576], texte revu par Christiane Frémont *et al.*, Paris, Fayard, 1986, p. 57-59 ; C. Stephen Jaeger, « L'amour des rois : structure sociale d'une forme de sensibilité aristocratique », *Annales E.S.C.*, 46<sup>e</sup> année, n°3, 1991, p. 547-571.

<sup>20</sup> N. des Yveteaux, *op. cit.*, p. 173.

<sup>21</sup> Jean Héroard prend en charge la santé du dauphin et seconde la gouvernante dans ses fonctions d'éducatrice. En 1609, il fait acte de candidature à la fonction de précepteur en faisant imprimer un traité : *De l'institution du prince* (voir notre édition, Paris, Hermann, 2013). La nomination de N. des Yveteaux la même année met fin à ses espérances.

<sup>22</sup> N. des Yveteaux, *op. cit.*, p. 158. Peut-être Anne d'Autriche en serait-elle la commanditaire.

Reste que s'il ne manque ni d'allant ni d'esprit, des Yveteaux se fait surtout le relais de discours antérieurs, qu'il recycle. L'idée d'un roi sous emprise, trop « longtemps attaché aux humeurs de l'enfance<sup>23</sup> », par exemple, est largement attestée dans les pamphlets anti-Concini précédant le coup d'État de 1617. Quant à l'abus de pouvoir exercé sur un roi mineur, il est dénoncé par Louis XIII en personne dans sa *Lettre...aux gouverneurs* (1617)<sup>24</sup>. Bref, les lignes de ce tableau tumultueux sur la jeunesse de Louis XIII sont déjà partiellement tracées au moment où des Yveteaux les reconfigure. Un autre document, autrement plus informé sur la question, avait d'ailleurs circulé avant la rédaction de ce libelle : le « Journal de santé » d'Héroard en l'occurrence. Bien entendu, rien ne permet de dire que cette somme manuscrite aurait pu servir d'hypotexte voire de métatexte à des Yveteaux. Reste qu'au moment où le poète libertin trame son récit, l'ouvrage du premier médecin<sup>25</sup> est connu, au moins d'un petit cercle, et au moins par extraits. La copie de l'autographe, réalisée après la mort d'Héroard, porte d'ailleurs le titre de *Ludovicotrophie*, l'éducation de Louis<sup>26</sup>, preuve sans doute que son commanditaire, dans l'optique d'une future impression, souhaitait que le livre fût affilié à la tradition des miroirs. Quoi qu'il en soit, même si les textes d'Héroard et de des Yveteaux varient sur leurs intentions, – le premier est ouvertement élogieux à l'endroit de Louis XIII, le second clairement satirique – tous deux articulent les tribulations du règne aux années d'enfance. Simplement, alors que des Yveteaux se rêve en historien, ce qui l'autorise à formuler des jugements d'interprétation, Héroard s'en tient à des formes de réserve, ce qui ne l'empêche pas de fabriquer des preuves à charge ou à décharge : on songe par exemple à l'inventaire des humiliations et des violences subies par le jeune prince avant et après son passage aux hommes ...<sup>27</sup>

Au-delà donc de l'animosité et de l'hostilité entre les deux anciens maîtres de Louis XIII, ce qui fait sens à travers l'« Institution du prince » de des Yveteaux, c'est bien la construction et la constitution d'une vulgate censée éclairer, par le biais de la personne et de la personnalité du feu roi, un règne rendu aventureux par la présence d'une économie éducative structurante et rémanente.

Afin d'éprouver la pertinence et la résistance de ce canevas narratif, délaissions pour un temps la tradition manuscrite et portons notre enquête sur la production imprimée. Au lendemain du 24 avril 1617, les libelles favorables au Coup d'État (textes essentiellement d'origine luyniste) magnifient un acte d'autorité qui s'apparente à une sortie d'éducation : après des années d'ennui et de vexations, l'avenir surgit dans le présent avec sa promesse de grandeur : le roi se libère tout à la fois du favori honni et de la tutelle maternelle. Louis le Bègue laisse place à Louis le Juste<sup>28</sup>. Le temps est à l'enthousiasme, à la célébration, à la « merveille<sup>29</sup> ».

Mais pour les contemporains, l'aventure politique ne fait pas consensus. Naudé souligne la dimension de sublimité d'un tel acte<sup>30</sup>, mais d'autres voix se font entendre pour dénoncer un coup pour rien, voire un sale coup. Richelieu et Nicolas Pasquier se rejoignent dans l'idée d'une entreprise malheureuse et scabreuse. Plutôt que la fable de l'Apollon Pythien, qui donna lieu à l'impression de placards au lendemain de la prise de pouvoir de Louis XIII<sup>31</sup>,

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>24</sup> *Lettre du Roy aux gouverneurs de ses Provinces*, Paris, F. Morel et P. Mettayer, 1617, p. 3-4.

<sup>25</sup> « [...] six gros in-folio d'une somme de 11054 pages », Madeleine Foisil, dans M. Foisil (dir.), *Journal de Jean Héroard*, Paris, Fayard, 1989, 2 vol., t. I, p. 38.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 36-39.

<sup>27</sup> L'enfant est régulièrement fouetté, même au Louvre, et c'est un roi majeur que Concini humilie publiquement (*ibid.*, t. II, p. 1774 et p. 2419).

<sup>28</sup> *Lettres de Malherbe ornées du fac-similé de son écriture...*, Paris, J.-J. Blaise, 1822, p. 413.

<sup>29</sup> Voir *Les Merveilles et coup d'essai de Louis le Juste* (1617) : B. Teyssandier (dir.), *Le Roi hors de page et autres textes. Une anthologie*, Reims, Épure, 2012, p. 145-163.

<sup>30</sup> *Considérations politiques sur les coups d'État* [1639], éd. Frédérique Martin et Marie-Odile Perulli, Paris, Les Éditions de Paris, 1989.

<sup>31</sup> Hélène Duccini, *Faire voir faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 367-373.

c'est celle de Phaëton qui sous-tend leurs analyses : en croyant se mettre « hors de page<sup>32</sup> », Louis XIII a agi sous l'emprise de la *temeritas*<sup>33</sup>, aussi l'imprudent a-t-il aliéné sa liberté. Pour Richelieu, la « raison », seule capable d'« enseigne[r] » l'homme à reconnaître un « mauvais exemple<sup>34</sup> », lui a fait défaut. Quant à Pasquier, il évoque le péril d'un « aage bouillant », et la nécessité de « régler » et de « diriger » les mœurs de la jeunesse : le roi de seize ans fut la victime de ses passions et de ses fréquentations, toutes deux l'ayant « pouss[é] et [press[é]]<sup>35</sup> » à s'exposer aux hasards.

L'idée d'un roi indiscret, d'un roi sous emprise, fera florès. L'« Institution du prince », que des Yveteaux rédige tout juste après la mort de Louis XIII, se fait d'ailleurs vraisemblablement l'écho des critiques formulées par Agrippa Aubigné à travers des textes composés après 1620. Dans la « Lettre au roi par trois gentilshommes vieilliss au service du roi Henri le Grand », par exemple, l'écrivain protestant soutient que les pères jésuites sont devenus les « fascinateurs<sup>36</sup> » de l'entendement royal et qu'ils assoient leur pouvoir sur la puissance de l'imagination<sup>37</sup>. Prince maladif en proie à l'humeur noire, Louis XIII est sensible au pouvoir des images comme le serait un enfant. Chez lui, les simulacres suscitent craintes et tremblements.

En réponse à ces attaques portées par une littérature de colportage, la parution en 1623 d'un *Maneige royal*<sup>38</sup>, in-folio d'apparat édité à l'italienne et orné de nombreuses gravures sur cuivre à pleines pages<sup>39</sup>, peut se lire comme une tentative de réhabilitation. Le faste éditorial colore l'aventure éducative de Louis XIII d'élégance et de magnificence, une manière d'échapper « par le haut<sup>40</sup> » aux accusations de négligence et de violence. En adoptant la forme de l'entretien – un dialogue nourri s'engage entre le roi, son maître d'équitation Pluvinel et Roger de Bellegarde son Grand écuyer – il s'agit bien de conférer à la parole d'enseignement une portée civilisatrice, d'en célébrer la vertu sociale. Ce qu'illustre très largement la suite gravée par Crispin le Jeune, laquelle se distribue en trois massifs. Les deux premiers ont pour sujet la relation singulière qui lie le maître au disciple. Le jeune roi de quatorze ans apparaît en compagnie de Pluvinel et de Bellegarde. Les poses et les regards révèlent que Louis écoute, qu'il s'abandonne à la parole magistrale. Le dernier cycle est de nature plus politique : Louis XIII a grandi, c'est désormais devant la société de cour, les grands corps constitués, que le roi-cavalier, « distingué des gentilshommes qui l'observ[ent]<sup>41</sup> », éprouve sa dextérité dans l'art de « manier » les chevaux et de conduire l'État.

Ce cycle équestre prend d'ailleurs tout son sens au regard du portrait disposé au seuil du livre. **[FIGURE 1]** Louis le Juste est ici figuré non plus en jeune homme mais en homme jeune, non plus en *apprentif* mais en « pilote de l'âme<sup>42</sup> ». Par sa présence centrale et dominante, présence éminemment charnelle, le *Rex Christianissimus*, véritable athlète de vertu<sup>43</sup>, jugule les vices et, par son action bienfaisante, hisse son Royaume vers le Père Très-Haut et Très-Puissant. En référence au *Phèdre* de Platon, Crispin de Passe suggère non

<sup>32</sup> La « sortie d'éducation » comme sortie de crise constitue la trame narrative du *Roi hors de page* (1617).

<sup>33</sup> F. Goyet, *Les Audaces de la prudence...*, op. cit., p. 479-480.

<sup>34</sup> Richelieu, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, t. VII-IX, Paris, 1837-1838, p. 159.

<sup>35</sup> *Les Lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne...*, Paris, R. Boutonne, 1623, p. 563 et p. 570-571.

<sup>36</sup> « Lettre au roi par trois gentilshommes vieilliss au service du roi Henri le Grand », dans Agrippa d'Aubigné, *Écrits politiques*, éd. Jean-Raymond Fanlo, Paris, H. Champion, 2007, p. 598.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 599, et p. 609-610.

<sup>38</sup> *Le Maneige royal de M. de Pluvinel...*, [édition par J.-D. Peyrol], Paris, G. Le Noir, 1623.

<sup>39</sup> Jean-Marc Chatelain, « Formes et enjeux de l'illustration du livre au XVII<sup>e</sup> siècle : le livre d'apparat », *CAIEF*, n°57, 2005, p. 75-98.

<sup>40</sup> F. Goyet, « Introduction », dans Longin, *Traité du sublime*, Paris, Librairie générale française, 1995, p. 7.

<sup>41</sup> Hervé Drévilion, « Le roi-cavalier. Les savoirs du corps dans l'éducation de Louis XIII », dans Ran Halévi (dir.), *Le Savoir du prince, du Moyen Age aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 165.

<sup>42</sup> Platon, *Phèdre*, trad. et éd. de Luc Brisson, Paris, G-F-Flammarion, 1989, p. 120.

<sup>43</sup> F. Goyet, *Les Audaces de la prudence...*, op. cit., p. 295.

seulement l'envol, l'euphorie – la verticalité de l'image forme contraste avec la distribution horizontale des tableaux pédagogiques – mais aussi l'assimilation de l'âme au divin prototype. La dimension d'aventure traverse l'ensemble du tableau. Elle tient d'abord aux multiples personnages qui rayonnent autour du roi, et aux effets de dramatisation induits par ces figures. Elle repose aussi la part d'indétermination qui accompagne l'actualisation voire l'actuation du couronnement. Difficile de savoir en effet si le groupe de *putti* se dirige vers le ciel – Dieu le Père serait alors le destinataire des *regalia* – ou si les anges commanditaires descendent vers le roi pour déposer sur sa tête les objets sacrés et consacrés par l'Éternel.

Pourtant, le faste déployé par ce monument de librairie ne fut pas suffisant pour infléchir les positions dominantes et contrecarrer leur cristallisation satirique. À cela plusieurs raisons. Alors que *Le Maneige royal* était censé illustrer l'irénisme d'une éducation royale, l'ouvrage se trouve lui-même englué dans une querelle éditoriale. En 1623, J.-D. Peyrol se présente comme le porte-voix de Pluvinel mort en 1620. En 1625, René de Menou fait imprimer un recueil au titre d'*Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval* en intégrant quasiment toutes les gravures du *Maneige royal* de Crispin de Passe<sup>44</sup>. Mais dans l'épître liminaire adressée « Au Roy », Menou accuse J.-D. Peyrol d'incompétence et de trahison, ce qui le conduit à imaginer un nouvel entretien entre le prince, Pluvinel et Bellegarde afin, assure-t-il, de restituer au plus juste la pensée du vieux maître. Autant dire que le régime de la suspicion, si caractéristique des années d'enfance de Louis XIII, refait surface à travers cette tentative éditoriale pourtant réparatrice. En outre, le livre posthume de Pluvinel paraît à contretemps. Il n'a plus de prise sur l'actualité : en 1623, l'éducation équestre du roi est déjà une vieille lune. Enfin et peut-être surtout, ce livre figure une fois de plus Louis XIII en prince secondé, en « roi prolongé<sup>45</sup> », comme en témoignent les gravures. Certes, que le couple maître-disciple investisse la représentation dans la première partie du livre est parfaitement cohérent : il s'agit d'illustrer l'apprentissage équestre du roi. Mais alors que les trois dernières images de l'ouvrage, disposées en hors texte, laissent entendre que cet enseignement est achevé et que la souveraineté royale s'accomplit désormais dans le spectacle « adulte » d'une domination, Louis le Juste apparaît une nouvelle fois en présence de son maître, dans un combat imaginaire qui prolonge et magnifie la relation pédagogique<sup>46</sup>. Autant dire que même si l'ouvrage constitue une réussite esthétique indéniable, sa construction ne comble que partiellement le déficit d'autorité dont le monarque pâtit depuis sa jeunesse et après sa prise de pouvoir.

Il est d'ailleurs frappant de constater la persistance avec laquelle la littérature et l'iconographie d'éloge prendront soin d'associer et d'affilier ce roi à des figures exogènes. Yann Lignereux en a décelé deux : celle d'Henri IV et celle de Richelieu<sup>47</sup>. Mais d'autres pourraient encore être alléguées. On songe bien entendu à la Vierge, à qui Louis XIII confie la nation France en 1638. Mais aussi à Saint Louis<sup>48</sup>. La figure du saint patron, du saint martyr, hante ainsi *L'Idée d'une belle mort*, ouvrage d'édification dédié à Louis XIV en 1656. La mort, écrit Jankélévitch, est « l'enjeu implicite de toute aventure<sup>49</sup> ». Et de fait, cet ouvrage célèbre l'aptitude du feu roi à condescendre jusqu'aux derniers degrés de l'humanité, les moins séduisants<sup>50</sup> : à l'instar de son illustre aïeul, à la fois tiraillé par la souffrance du péché

<sup>44</sup> *L'Instruction du Roy en l'exercice de monter à cheval...*, [édition par R. de Menou], Paris, N. Nivelles, 1625.

<sup>45</sup> Y. Lignereux, *Les Rois imaginaires. Une histoire visuelle de la monarchie de Charles VIII à Louis XIV*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2016, p. 176.

<sup>46</sup> H. Drévilion, art. cit., p. 166.

<sup>47</sup> Y. Lignereux, *op. cit.*, p. 176-205.

<sup>48</sup> Dieu, écrit Bérulle, « honore Saint Louys sur la terre » en la personne de Louis XIII : *Les Œuvres de l'Eminentissime [...] Pierre de Bérulle [...]*, par le R.P. François Bourgoing [1644], Paris, F. Leonard et S. Huré, 1657, p. 294, « Au Roy ».

<sup>49</sup> V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 141 et p. 143.

<sup>50</sup> *L'Idée d'une belle mort [...] dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII [...] dédié au Roy, par le P. Antoine Girard...*, Paris, de l'Imprimerie royale par les soins de S. Cramoisy, 1656.

et les stigmates du corps souffrant<sup>51</sup>, Louis XIII renonce à son bien-être pour s'engager dans l'au-delà « de l'optimum biologique<sup>52</sup> ». Jour après jour, heure après heure, l'aventure de l'agonie le conduit à s'éprouver comme un être fragile et dépendant.

La difficulté à figurer à soi seul l'autorité absolue, à apparaître continûment comme roi régnant sur lui-même et de lui-même pourrait d'ailleurs expliquer les raisons pour lesquelles l'image de l'enfant fut si fréquemment associée à Louis XIII. Soit qu'il s'agisse de railler ce monarque parce qu'inconséquent et gauche (Talleyrand<sup>53</sup>), soit qu'il s'agisse de le défendre parce qu'abusé et maltraité du fait même de son âge (Saint-Simon<sup>54</sup>). Il est vrai qu'en soumettant la souveraineté à son incomplétude, en exhibant publiquement sa vulnérabilité – plus de vingt ans après sa *Lettre aux gouverneurs de ses Provinces*, le roi use encore de l'argument de la jeunesse dans son « Vœu » à la Vierge<sup>55</sup> –, Louis XIII ne parvient jamais tout à fait à se défaire de la figure du disciple qui lui demeure consubstantielle. Dans une perspective bérullienne où l'état d'enfance est signe de misère, d'infirmité et d'impuissance<sup>56</sup>, on pourrait soutenir que le triptyque du roi-enfant, du roi fait homme, du roi-Christ constitue l'emblème imaginaire de ce prince<sup>57</sup>. Son idée d'aventure et son idéal d'aventureux sont corrélés au mystère de l'incarnation, au principe de la dépendance, de l'exposition à l'autre.

## Louis XIV, roi aventurier

La plupart des témoignages d'époque relatifs à l'éducation de Louis XIV convergent. Ces anecdotes font état d'une instruction négligée et heureuse. Le roi, déclare Montausier, fut « conduit avec trop d'indulgence », mais il n'en fut pas moins nourri au milieu « des plaisirs et des jeux<sup>58</sup> ». Même son de cloche, à peu de choses près, dans les *Mémoires* de l'abbé de Choisy :

Il avait passé son enfance dans les jeux et les plaisirs ; la Reine sa mère s'était peu mise en peine de son éducation ; ses gouverneurs, ses précepteurs l'avaient presque abandonné à lui-même : il ne savait, à proprement parler, que ce que la nature lui avait appris.<sup>59</sup>

Cette peinture mignarde, à l'évidence, tranche avec les tableaux de l'époque antérieure : contrairement aux années d'apprentissage de Louis XIII, la négligence n'est ni sordide ni de mauvais augure, elle se colore même de légèreté et d'insouciance.

C'est d'ailleurs sur le ton de la désinvolture que Jean de Préchac évoque le sujet, dans un conte paru à la fin du siècle, en 1698 exactement, sous le titre de *Sans Parangon*. Soustrait au monde des hommes pendant vingt-deux ans – allusion à la période durant laquelle Anne d'Autriche et Louis XIII restèrent sans descendance – le prince « Sans Parangon », alias

<sup>51</sup> Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 998-1012.

<sup>52</sup> V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 157.

<sup>53</sup> Talleyrand des Réaux, *Historiettes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, 2 vol., t. I, p. 333-335.

<sup>54</sup> Saint-Simon, « Parallèle des trois premiers rois Bourbons », dans *Traité politiques et autres écrits*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, 1996, p. 1018-1019.

<sup>55</sup> « [...] la faiblesse de notre aage donna sujet à quelques mauvais esprits [...] » : René Laurencin, *Le Vœu de Louis XIII. Passé ou avenir de La France*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2004, p. 107-108.

<sup>56</sup> « Discours de l'abaissement du Fils de Dieu, non seulement à nostre Nature humaine, mais aussi à l'humble estat de l'Enfance », dans *Les Œuvres de [...] Pierre de Bérulle [...]*, *op. cit.*, p. 553-556.

<sup>57</sup> Sur le motif de l'enfant au tintebin et du Christ à la Croix : Simon Schama, *L'Embarras des richesses : une interprétation de la culture hollandaise au siècle d'Or*, trad. fr. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 1991, p. 640-643.

<sup>58</sup> « Lettre de Montausier à Louis XIV », dans Nicolas Le Petit, *La Vie de Monsieur le duc de Montausier... par N\*\*\**, 1729, 2 vol., t. II, p. 92.

<sup>59</sup> *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV, [1727] par feu M. l'abbé de Choisy, [...]*, éd. par G. Mongrédien, Paris, Le Mercure de France, 1966, p. 38. Voir encore Saint-Simon, *Mémoires (1714-1716). Additions au Journal de Dangeau*, éd. Y. Coirault, Paris, Gallimard, 1985, p. 469.

Louis XIV, est élevé dans le palais de la fée Clairange sa marraine. Durant cet intervalle, il reçoit un savoir théorique et pratique. Mais l'enseignement tel qu'il est dispensé ne requiert de lui aucun effort. « Ravie de lui trouver tant de talents et de si bonnes dispositions », Clairange finit d'ailleurs par lui donner « une baguette dont il n'avoit qu'à frapper trois fois pour faire paraître tout ce qu'il imaginoit<sup>60</sup> ». La question de l'éducation royale, on le voit bien, est traitée ici sur le mode de la parodie : Sans Parangon passe maître avant d'avoir eu le temps de le devenir, son enseignement tient de la magie, il repose sur le pouvoir de l'imagination et s'accomplit dans la fulgurance de l'instant. Préchac jette ainsi un voile d'ombre sur l'institution du prince, n'en disant rien ou presque, l'occultant sous le charme du conte galant. Mais la thèse qu'il défend, elle, n'en demeure pas moins transparente : Louis XIV n'a pas été enseigné par les hommes pour la bonne raison qu'en venant au monde, il disposait déjà de la science infuse.

En réalité, l'apologète Préchac n'invente rien, il récite. L'idée d'un roi dont l'omniscience aurait précédé la naissance est largement convenue. Après *La Nuict des nuicts* (1641), généthliaque annonçant les *aventures fortunées* de l'enfant du miracle, Gabriel du Bois-Hus dédie à Anne d'Autriche un texte d'éloge sous le titre du *Prince savant* (1644). Dans la supplique à la reine régente, le poète soutient que le jeune Louis XIV qui s'apprête à passer aux hommes n'en est pas moins déjà instruit :

Sa raison desja toute achevée et semblable à ces fleuves qui sont navigables dès leur source luy fournit [...] une perfection [...] et son Ame venue au monde toute accomplie, apporta avecque elle une Politique naturelle et une Morale fonciere qu'elle a tirée de son genie, de son destin, et de vous-mesme. [...] Il est né tout instruit, l'Art ne treuve rien à faire en sa personne, il a de sa naissance ce que tous les hommes n'ont que de leur Estude [...] Ces démarches augustes [...] font advoüer à l'Europe que les Roys de France peuvent estre jeunes, mais qu'ils ne sont jamais enfans.<sup>61</sup>

Évidemment, tous ces discours relèvent de la mystification : Louis XIV reçut, comme son père avant lui, une éducation religieuse, morale, littéraire et militaire, qui le conduisit par exemple à quitter les bras des femmes pour passer aux hommes l'année de ses sept ans.

Contrairement à l'équipe antérieure, plutôt discrète en la matière, le gouvernement d'Anne d'Autriche et de Mazarin s'appliqua même à donner à cette affaire une publicité maximale. Un temps pressenti pour occuper la charge de précepteur auprès de Dieudonné, La Mothe Le Vayer avait bien tenté de doubler ses futurs concurrents. En 1640, ce protégé de Richelieu publie chez le grand libraire parisien Sébastien Cramoisy une *Instruction de Mgr le Dauphin*, in-quarto impeccablement mis en page et orné d'une gravure sur cuivre de Claude Mellan. À la mort de Louis XIII pourtant, sa candidature est écartée. Sans doute davantage pour des questions d'efficacité et de cohérence publicitaires que pour des raisons morales<sup>62</sup>. De 1643 à 1644, il est vrai, Anne d'Autriche et Mazarin entretiennent un climat d'émulation afin de susciter les vocations, non seulement chez les nobles d'épée, les pédagogues professionnels, mais aussi chez les hommes de l'art, écrivains, peintres et artistes. En incitant plus particulièrement le monde de la librairie à se pencher vers l'apprentissage royal, à y consacrer du temps et de l'argent, le nouveau pouvoir entretient l'illusion de la nouveauté : la rupture bénéfique et l'infléchissement salutaire, désormais, sont dans l'air du temps.

Mais comment dire et comment représenter l'éducation d'un prince absolu ? Comment concilier l'inconciliable : l'apprentissage progressif et l'omniscience radicale, l'aventure de la connaissance et la certitude d'un savoir acquis ? Inspirés de l'édition illustrée des *Images* de

<sup>60</sup> Jean de Préchac, « Sans Parangon », dans *Contes moins contes que les autres [...]*, éd. Françoise Gevrey, Paris, STFM, 1993, p. 120.

<sup>61</sup> G. du Bois-Hus, *Le Prince savant. A la Reyne Regente*, Paris, P. Rocollet, 1644, p. 4-5.

<sup>62</sup> L'éducation de Philippe d'Anjou lui est confiée en 1649. Trois ans plus tard, Mazarin le sollicite pour parachever l'instruction du roi.



Philostrate parue chez la veuve L'Angelier en 1614, les livres-galeries dédiés à Louis XIV de 1644 à 1649 – *La Doctrine des mœurs* (1646) de Marin de Gomberville, *l'Histoire de France représentée par tableaux* (1647) du prieur Audin et *Les Triomphes de Louis le Juste* (1649) de Jean Valdor – constituent un véritable laboratoire d'expérimentation<sup>63</sup>. À première vue, ces imprimés ressortissent à une poétique de l'explicite : le roi apparaît d'autant plus apte à recevoir un véritable apprentissage que son statut de dédicataire le conduit à s'éprouver en héros d'aventures relatées sur le mode de la déambulation, de la périégèse. Pour autant, force est de constater que ces recueils d'apparat ne représentent jamais vraiment une pédagogie royale en acte, tout au plus suggèrent-ils l'efficacité d'une mystagogie. Or cette opération de substitution s'avère particulièrement féconde : par ce biais, le livre-galerie contourne en effet l'interdit figuratif et symbolique qui voudrait qu'un roi absolu ne pût apparaître en contrepoint sous les traits d'un *apprentif*.

Et en l'espèce, la gravure s'avère d'une grande utilité. Le portrait en pleine page de Louis XIV, attribué à Charles Errard et disposé au seuil des *Triomphes de Louis le Juste*, en apporte à lui seul la preuve. **[FIGURE 2]** Le roi jouvenceau qui observe le spectateur n'est pas un disciple bien appris : rien n'indique ici qu'il reçoive un quelconque enseignement de ses maîtres. Tout au plus peut-on observer que les *parerga* situés au premier plan du tableau dans un ordre plus ou moins aléatoire s'offrent à lui. Dans un univers fortement esthétisé et monumentalisé, le jeune Louis XIV apparaît comme l'acteur de sa propre éducation, le maître d'œuvre de son apprentissage. Un maître à la fois rayonnant et impénétrable, qui ne révèle rien de l'aventure qu'il vit *in petto*. Étrange aventure en l'occurrence. Car si Louis XIV est bien présent physiquement, la dimension charnelle de son portrait est en quelque sorte neutralisée par l'importance conférée à la pierre comme élément constitutif d'une nature inaltérable et impénétrable. L'impression d'isolement, de solitude intérieure, qui entoure la personne du monarque est de fait frappante. Tout autant que celle dévolue à sa puissance, illustrée par une figure herculéenne qui accuse la dimension énigmatique du tableau : ce roi lauréat qui fait face au spectateur, en effet, est à la fois vivant dans sa chair et figé dans le marbre immortel, à la fois sévère et doux, à la fois père et fils, à la fois mythe et réalité. À ce titre, on pourrait soutenir que ce portrait illustre davantage l'idée d'un monisme triomphant que celle du double corps. Quoi qu'il en soit, du fait de sa puissance herméneutique, l'estampe interroge autant qu'elle révèle : elle montre que le roi s'instruit, mais elle ne dit rien sur les modalités réelles de cet apprentissage ; elle actualise de manière éclatante l'enseignement royal tout autant qu'elle le vaporise. L'effet de fascination, de ce point de vue, est remarquable.

Preuve sans doute de l'efficacité de cette propagande d'État fondée sur le principe d'une mystagogie : l'institution du prince ne constitue plus vraiment un argument exploitable par les libellistes hostiles à la Couronne. Seul Mazarin fait les frais de la diffamation en tant que préposé à l'éducation royale : le cruel favori est largement décrié par les plumes stipendiées, il apparaît à la fois sous les traits d'un personnage inculte, d'un pédant dénaturé et prétentieux, d'un usurpateur. Mais la vague de libelles qui s'abat sur la France de 1649 à 1653 épargne la figure royale. Paradoxalement, la dimension chaotique des Frondes va même contribuer à valoriser les années d'apprentissage de Louis XIV en les cantonnant dans une forme d'idéalité. En quittant la ville capitale, le jeune roi est poussé vers l'aventure<sup>64</sup>. Tel Achille

<sup>63</sup> Jean Balsamo, « De l'édition aux exemplaires : Les Images, ou Tableaux de Platte Peinture de Philostrate (Paris, 1614) », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, vol. LXXIX, 2, 2017, p. 365-384. Voir aussi notre étude : *La Morale par l'image. La Doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Paris, H. Champion, 2008, p. 373-426.

<sup>64</sup> « L'année 1650 est presque tout entière consumée en voyages à travers le royaume [...]. De l'automne 1651 à l'automne 1652, les pérégrinations reprennent [...]. Au cours de ces déplacements provoqués par les nécessités politiques [...] l'instruction du roi est évidemment rejetée à l'arrière-plan : [...] les leçons sont assurées sans régularité, parfois par le précepteur », Reynald Abad, « Éducation », dans Lucien Bély (dir.), *Dictionnaire Louis XIV*, Paris, Robert Laffont, 2015, p. 448.

instruit par le centaure Chiron, il délaisse les livres pour la vraie vie, ce qui le conduit à se libérer de ses maîtres pour découvrir son royaume. De quoi finalement conforter l'image d'un roi d'action, de quoi aussi rapprocher cet apprentissage ouvert à l'air libre, de celui, « à la Bernoise<sup>65</sup> », que l'époque prête à Henri IV.

Bien entendu, dans les faits, Mazarin continue d'enseigner son disciple, ne fût-ce que par voie de lettres. L'affaire « Mancini » en apporte à elle seule la preuve<sup>66</sup>. Mais cette éducation « réelle » ne bénéficie pas d'un éclairage public. En revanche, une fois les Frondes apaisées, la propagande royale poursuit son offensive en la matière. Notamment par le biais de l'estampe. L'idée d'une mystagogie, désormais, n'est plus de mise. Dans les portraits royaux réalisés après la déclaration de majorité du roi, Mazarin fait son grand retour, mais tout est fait pour que cette victoire annonce une victoire plus grande encore, celle d'un roi souverain en passe d'exercer le pouvoir par lui-même. Sur une gravure de François de Poilly, le visage du ministre apparaît sur un médaillon en forme de bouclier que le roi en majesté, lui-même couronné par la Victoire, retient fermement de la main. Sur une estampe de Pet Van Schuppen, Louis-Jupiter « porte-foudre » empoigne un faisceau de licteurs pour terrasser l'ennemi. Trois étoiles scintillent au-dessus de son chef, par allusion explicite aux armes mazarines. En 1654, Israël Silvestre grave un titre frontispice d'après un dessin de François Francart pour le ballet des *Noces de Pélée et de Thétis*. Sur les flancs d'un porche à colonnades, les armoiries royales éclairent d'un puissant rayon celles de Mazarin lesquelles, à leur tour, illuminent les Arts, symbolisés par les personnages figurant au premier plan de la scène. Mazarin devient ainsi l'instrument de la monarchie, son attribut. Il n'est plus, comme sur les estampes gravées de la « bonne régence » (1643-1646), le guide, le conducteur, l'inspirateur. L'ancien maître préposé à l'éducation royale n'occupe plus le devant de la scène, il « n'accompagne » pas non plus le roi comme jadis Richelieu<sup>67</sup>, il est en retrait, il contribue à l'avènement du feu astral<sup>68</sup>.

Or en accédant *de facto* aux affaires, Louis XIV ne met pas fin à ces propagandes d'éducation, bien au contraire, il les exploite à nouveaux frais. À travers les *Mémoires* qu'il fait rédiger, le roi revient sur sa propre instruction. Quelques mots à peine sur l'engagement de Péréfixe, même chose pour Mazarin, mais rien qui puisse attester une proximité d'élection entre maîtres et disciple. Bref, il s'agit bien là, une fois encore, de légitimer l'idée d'un apprentissage superficiel en usant notamment de l'argument des Frondes : « des agitations terribles par tout le royaume avant et après ma majorité<sup>69</sup> ».

En réalité, ces *Mémoires* reflètent avec éclat la stratégie éducative mise en place par le pouvoir louis-quatorzien. Tout en réécrivant à son avantage l'histoire de sa propre institution (livré à sa haute nature, le prince des Lys serait devenu Grand par lui-même et de lui-même), Louis XIV sacrifie à la tradition des miroirs, ce qui le conduit à faire entériner ce qu'il refuse pour lui-même : l'idée d'une pédagogie royale authentique, articulée à une ambition théorique<sup>70</sup>. Ce faisant, au titre de la prééminence et de la précellence de l'empire paternel, le roi s'arroge personnellement le pouvoir d'instruire. Le livre monumental d'éducation, d'ailleurs, connaît son apogée à la fin du siècle, notamment avec la parution de l'*Art de régner* de Le Moyne (1665), de l'*Histoire du règne de Louis le Grand* de Méneestrier (1693) et des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (1702 et 1723). Tous

<sup>65</sup> Voir par exemple *L'Histoire universelle du sieur d'Aubigné. Première partie...*, Paris, Maille, J. Moussat, 1616, p. 13.

<sup>66</sup> Stanis Perez : « Passion, pouvoir et vérité à l'âge de la raison d'État. Note sur la séparation de Louis XIV avec Marie Mancini », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n°241, 2008, p. 617-632.

<sup>67</sup> Y. Lignereux, *op. cit.*, p. 205, à propos d'une gravure de Michel Van Lochom.

<sup>68</sup> Estampes disponibles sur BnF Gallica.

<sup>69</sup> Louis XIV, *Mémoires*, éd. Joël Cornette, Paris, Éditions Taillandier, 2007, p. 51.

<sup>70</sup> « Le roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouaient, dit-il, tout le jour. [...] Il mangeait tout ce qu'il attrapait. [...] Il raconte quelquefois [...] que sa compagnie ordinaire était une petite fille », *Entretiens sur l'éducation des filles par Madame de Maintenon...* éd. M. Th. Lavallée, Paris, Charpentier, 1855, Entretien XXXVI, p. 145.

ces ouvrages destinés non seulement à instruire le dauphin mais aussi le Royaume de France et le monde entier paraissent au format in-folio, agrémentés d'illustrations gravées, soit en pleines pages, soit sous forme de grandes vignettes ou de planches de médailles. Par l'usage infiniment modulé et martelé de la métaphore solaire, ces livres qui esthétisent l'éducation la réduisent aussi à un système, à une collection, à un spectacle culturel appelé à « servir d'étalon à l'avenir<sup>71</sup> ». Finalement, on pourrait dire que la propagande louis-quatorzienne prend au sérieux l'imaginaire absolutiste : *Les Rois ne sont jamais enfans*, lit-on dans un sonnet anonyme disposé au bas d'un portrait de Louis XIV par Moncornet<sup>72</sup>. Si les rois ne sont jamais enfants, ils ne sauraient être éduqués, en revanche s'il est avéré qu'ils naissent savants, il est dans leur nature d'instruire. Le rapport économique et gestionnaire que Louis XIV entretient avec l'idée d'éducation invite ainsi à faire de lui un roi aventurier, non pas un tricheur au sens ou l'entend Jankélévitch<sup>73</sup>, mais un admirable escamoteur<sup>74</sup>.

\*\*\*

Si l'on se contente de l'appréhender « dans la sécheresse de sa chronologie<sup>75</sup> » et si on s'en tient à une approche purement factuelle de la réalité, l'éducation du prince telle qu'elle se pratique en France au XVII<sup>e</sup> Siècle, avec ses codes, ses normes et ses modes de fonctionnement, n'a rien d'une aventure. Mais si on replace cette formation dans l'histoire élargie des représentations, des réalités mentales et « idéelles<sup>76</sup> », c'est tout un imaginaire qui s'offre à l'interprétation. Dans le rapport qu'elle entretient avec l'intrigue, l'inattendu et plus encore avec l'inconnu, l'éducation peut en effet se définir comme une aventure. Du fait de la puissance dramatique et scénographique qui l'organise, elle constitue une voie d'accès privilégiée sinon à l'histoire, entendue au sens de Grande Histoire, du moins aux histoires.

Tels qu'ils se sont construits et tels qu'ils furent reçus, les discours reliant les deux rois du Grand Siècle à l'éducation, tant à l'idée d'éducation qu'à ses fables, tracent les contours d'une monarchie bifrons. Louis XIII demeure associé à la figure du débutant<sup>77</sup> : roi tourmenté, roi impressionné, il n'est jamais longtemps dans la stabilité de l'autorité. L'avant l'aspire. L'autre l'inspire. Il ose, il se risque et prend des risques. L'histoire de son règne, qui se confond avec celle de son humeur, dessine moins le portrait d'un roi équanime<sup>78</sup>, d'un roi prudent, que d'un roi mobile, d'un roi d'émotion<sup>79</sup>, ce qui l'expose aux avanies, mais ce qui le cantonne aussi dans une forme supérieure d'élégance. L'aventureux a son style<sup>80</sup>.

Les avanies, l'insécurité et l'inconfort n'affectent pas son fils, Louis XIV. Dès sa naissance, la mystique monarchique installe ce prince dans une forme supérieure d'isolement. Le mythe de l'enfant du miracle se prolonge par celui du roi omniscient, nourri dans le sein de Dieu ou dans le monde des fées. Or une fois parvenu aux affaires, « Sans Parangon » assume sans barguigner sa fonction de père. En même temps qu'il réécrit l'histoire de son enfance, il

---

<sup>71</sup> Jean-Marie Apostolidès, *Le Roi-machine, spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981, p. 145.

<sup>72</sup> « Louys, qui nous promet le calme après l'Orage, / Joint desja des Lauriers à ses lys Triomphans, / Et par ses actions plus grandes que son aage, / Nous apprend que les Roys ne sont jamais enfans ». BnF, Arsenal [8 H 7673]. Voir encore Y. Lignereux, *op. cit.*, p. 230.

<sup>73</sup> V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 85.

<sup>74</sup> C'est *mutatis mutandis* la thèse défendue par *L'Alcoran de Louis XIV*, libelle imprimé en Hollande en 1695 : à l'école de Machiavel et de Mazarin, Louis XIV apprend le mensonge, la duplicité et la dissimulation, mais bientôt l'élève catéchisé dépasse le maître en devenant lui-même maître des représentations.

<sup>75</sup> R. Abad, « Éducation », texte cité, p. 447.

<sup>76</sup> Maurice Godelier, *Aux fondements des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, A. Michel, 2007, p. 37-38.

<sup>77</sup> « [...] l'aventureux est toujours un débutant », V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 87.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>79</sup> Voir notre article : « Louis le Juste, prince d'émotion. Images d'un règne et portraits d'un roi », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n°276, 2017, p. 477-506.

<sup>80</sup> V. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 83.

annexe à son profit la question de l'institution royale. Rien d'aventuré, rien d'émotif ni d'approximatif dans cette entreprise patrimoniale. On n'est plus dans l'éducation subie mais régie, dans l'entreprise éducative.

Aussi pourrait-on aller jusqu'à soutenir que l'histoire de l'institution de Louis le Juste s'énonce sur le mode de la tragi-comédie – « captif dans les liens de [son] enfance<sup>81</sup> », l'héritier d'Henri IV conserve une forme de naïveté pathétique, de juvénilité naturelle, d'« *habitus* devenu rigide<sup>82</sup> » – quand celle de Louis XIV s'écrit sur le mode du conte : en s'installant au pouvoir, le *deus ex machina* décrète l'éducation du prince cause nationale tandis qu'il confie à d'autres le soin d'en faire fructifier les biens<sup>83</sup>. Le charme de la surprise et de l'aléatoire disparaît, du fait notamment des itérations encomiastiques qui accompagnent cette entreprise d'édification et de publication, mais le tour de force n'en est pas moins époustouflant. Il y a de la fureur et de la dispersion dans l'éducation aventureuse et dans l'aventure éducative de Louis XIII. Au point que ses années d'apprentissage, qui s'étendent à son règne tout entier, donnent lieu à des discours qui, pour être discordants, n'en demeurent pas moins séduisants dans leur dimension prismatique. Il y a de la grandeur et de la *mêtis*<sup>84</sup>, du savoir-faire et de l'audace, dans la façon dont la propagande louis-quatorzienne prend les devants, agit à découvert<sup>85</sup>, s'institutionnalise, en s'arrogeant l'idée d'une pédagogie d'État à des fins d'efficacité politiques<sup>86</sup>. De quoi autoriser des mises en récit plus attendues, plus convenues, plus systématiques, sans doute, mais de quoi aiguïser les talents aussi. L'histoire du « chat botté », de l'ambitieux<sup>87</sup> « maître chat » devenu « grand Seigneur<sup>88</sup> », comme l'écrit Charles Perrault, peut se lire comme un miroir fin de siècle, comme la transposition parodique d'un art aventurier d'enseigner et de régner, à la fois méthodiquement et absolument.

Bernard TEYSSANDIER  
Université de Reims-Champagne Ardenne  
Crimel (EA 3311)

---

<sup>81</sup> *Les Œuvres de l'Eminentissime [...] Pierre de Bérulle*, op. cit., p. 333, « De la vie de Jésus ».

<sup>82</sup> F. Goyet, *Les Audaces de la prudence...*, op. cit., p. 141.

<sup>83</sup> Peter Burke, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire*, trad. fr. par Paul Chemla, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

<sup>84</sup> Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La mêtis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974.

<sup>85</sup> Marque de magnanimité chez Aristote : F. Goyet, *Les Audaces de la prudence...*, op. cit., p. 529.

<sup>86</sup> Sur *mêtis* et *phronêsis*, voir *ibid.*, p. 519-528.

<sup>87</sup> Sur la caractérisation de l'« ambitieux » au Grand Siècle, voir l'article de Delphine Amstutz dans le présent volume.

<sup>88</sup> Charles Perrault, « Le maître chat ou le chat botté », dans *Contes* [1697], éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, 1981, p. 161.